New Nouveau Brunswick

NBjobs.ca
emploisNB.ca

Rapport sur la population

DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Octobre 2026



Une analyse des tendances démographiques au Nouveau-Brunswick, y compris des statistiques sur l'immigration, la migration interprovinciale, les naissances et les décès.

Sources des données :

- Statistique Canada – Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
- Statistique Canada – Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales

Rapport sur la population du Nouveau-Brunswick

Date de publication : Octobre 2026
Fréquence : Annuelle

Politique, Recherche et Analyse du marché de travail
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

This document is also available English.

© Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2026

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou sur d'autres produits d'information sur le marché du travail, veuillez consulter le site emploisNB.ca ou nous écrire à l'adresse LMI@gnb.ca.

Table des matières

Aperçu provincial 2
Composantes de la variation de la population 4
Aperçu 4
Variation naturelle de la population 4
Migration interprovinciale 5
Migration internationale 7
Estimations démographiques infraprovinciales 8

Remarque : Ce rapport représente un aperçu de la population du Nouveau-Brunswick au 1er juillet 2026. Pour des analyses et des données plus récentes, mais moins détaillées, consulter la rubrique « Tendances démographiques » dans la section « Information sur le marché du travail » du site emploisNB.ca.

Aperçu provincial[1]

Au 1er juillet 2026, la population du Nouveau-Brunswick était estimée à 883 522 habitants, soit une augmentation de 1 % (+ 8 811) en glissement annuel. Bien qu'il s'agisse là d'un important ralentissement de la croissance par rapport aux quatre années précédentes, cette augmentation représentait tout de même la dixième plus forte croissance démographique jamais enregistrée dans la province (les données comparables remontant à 1971). Cette année marque la neuvième année consécutive au cours de laquelle la population de la province a augmenté d'au moins 0,5 %, et la cinquième année consécutive enregistrant une croissance d'au moins 1 %.

Ce ralentissement de la croissance est en partie attribuable aux récentes réductions des niveaux de migration internationale imposées par le gouvernement fédéral. Ces mesures, qui devraient durer au moins jusqu'en 2027, visent à alléger les pressions sur le logement, les infrastructures et les services sociaux afin que le Canada parvienne, à long terme, à une croissance bien gérée et durable.

Figure 1 : Population par année – Nouveau-Brunswick

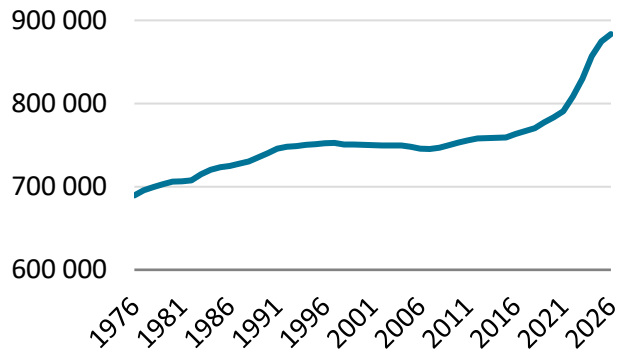
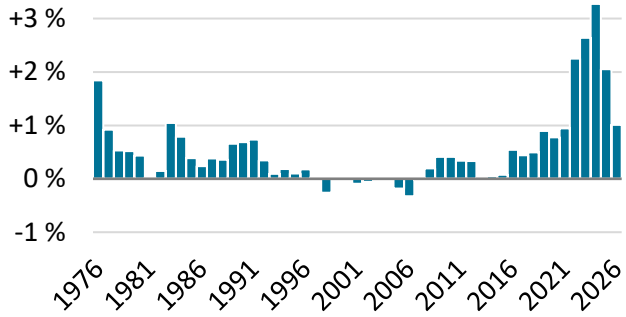
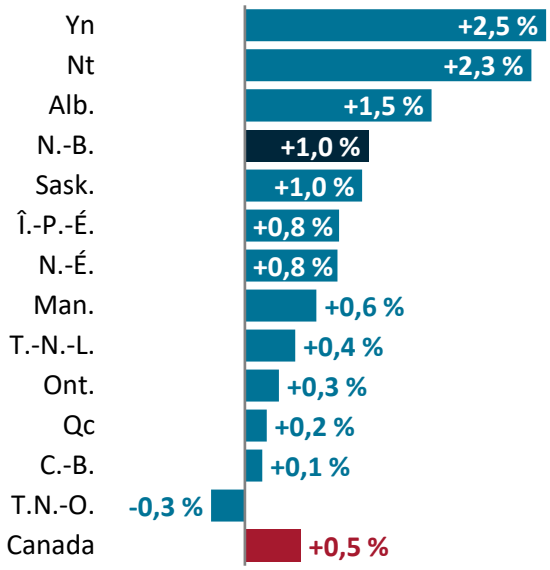


Figure 2 : Croissance démographique par année – Nouveau-Brunswick



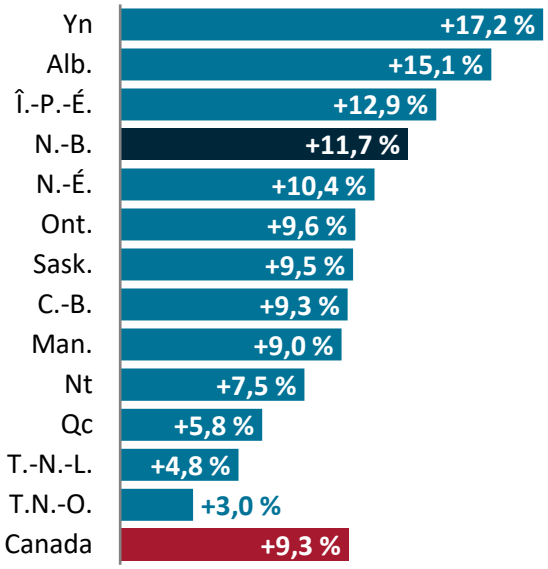
Comme le Nouveau-Brunswick, la plupart des provinces et des territoires ont connu une baisse de leur croissance en 2026 par rapport aux niveaux récents. Du 1er juillet 2025 au 1er juillet 2026, la population du Canada a augmenté de 0,5 %, comparativement à 1,1 % l'année précédente. Le Nouveau-Brunswick arrive au quatrième rang parmi les provinces et les territoires quant à la croissance d'une année à l'autre.

Figure 3 : Croissance démographique par province – juillet 2025 à juillet 2026



[1] Source(s) : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableau 17-10-0005.

Figure 4 : Croissance démographique par province – juillet 2021 à juillet 2026



La croissance continue de la population continuera de jouer un rôle important dans la viabilité à long terme du Nouveau-Brunswick et du Canada. Au cours des dernières décennies, la baisse des taux de fécondité, la prolongation de l'espérance de vie et le vieillissement de la génération du baby-boom ont entraîné des changements spectaculaires dans la structure par âge de la population, tant à l'échelle provinciale et nationale. La situation au Nouveau-Brunswick est encore aggravée par la forte proportion de jeunes ayant quitté la province au cours de cette même période (à l'exception des quelques dernières années).

Au cours des 50 ans qui se sont écoulés entre 1971 et 2021, l'âge médian de la population du Nouveau-Brunswick a presque doublé, passant de 23,9 ans à 46,3 ans. Depuis ce temps toutefois, l'âge médian a reculé pendant cinq années consécutives, pour atteindre 44,4 ans en 2026. Cette évolution est le résultat direct du récent afflux de jeunes qui s'installent dans la province.

Figure 5 : Âge médian par année

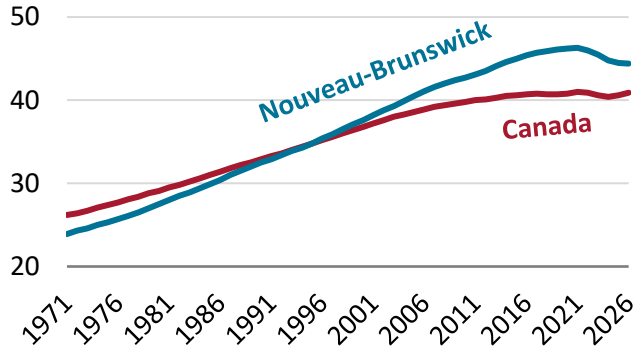


Figure 6 : Âge médian par province – juillet 2026

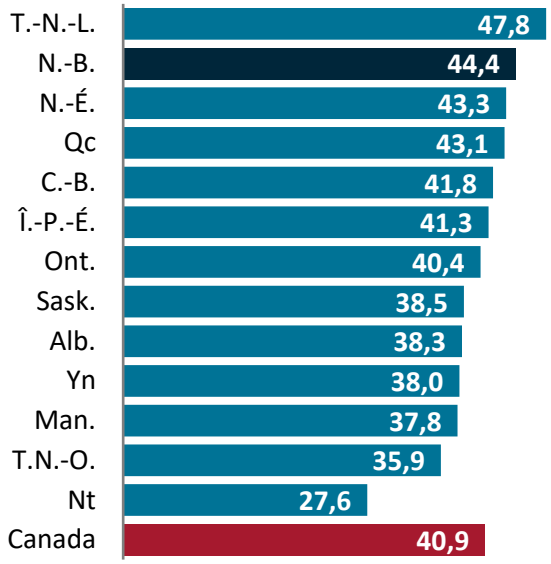
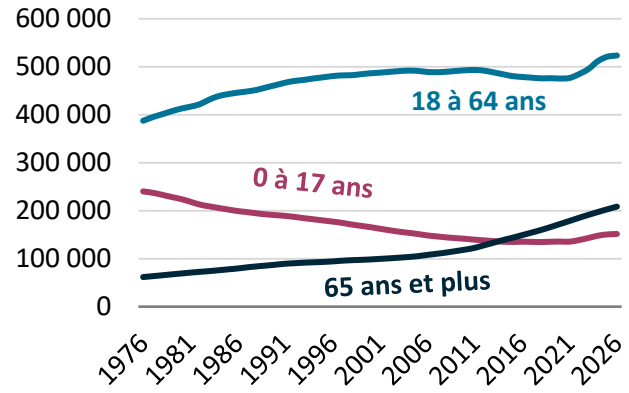


Figure 7 : Population par groupe d'âge et par année – Nouveau-Brunswick



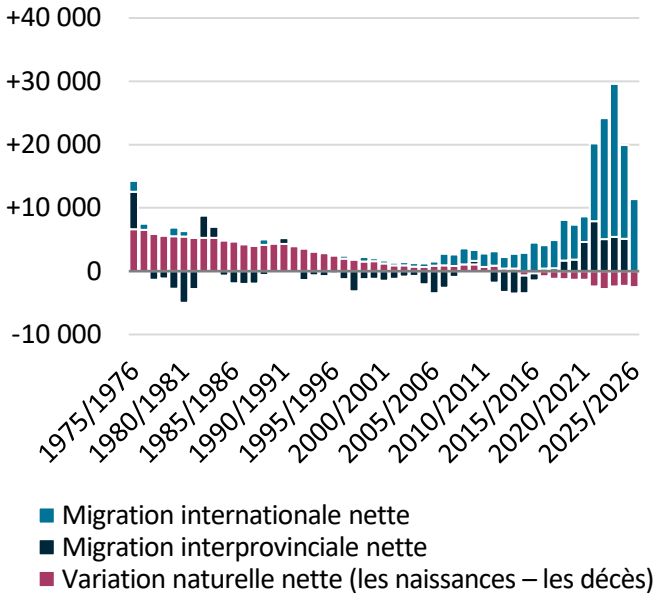
Composantes de la variation de la population[2]

Aperçu

La variation de la population provinciale est basée sur trois facteurs :

- la variation naturelle de la population (p. ex. les naissances moins les décès);
- la migration interprovinciale;
- la migration internationale.

Figure 8 : Composantes de la variation de la population par année – Nouveau-Brunswick

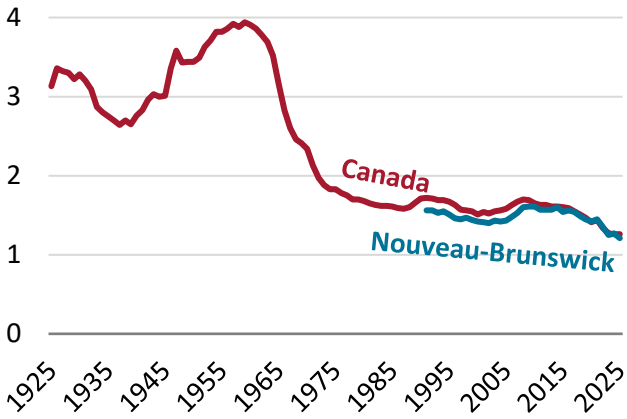


En raison du vieillissement des générations du baby-boom et d'avant le baby-boom, le nombre de décès dans la province a considérablement augmenté au cours des dernières années, et le nombre de naissances a diminué. Pour atténuer cette tendance, des efforts accrus ont été déployés ces dernières années pour attirer des immigrants et des résidents temporaires (étudiants étrangers, travailleurs étrangers temporaires, ou autres). L'effet combiné de ces tendances a fait de la migration internationale le principal moteur de croissance démographique dans la province.

Variation naturelle de la population

Après avoir atteint un sommet pendant la période du baby-boom (de 1946 à 1965), les taux de fécondité[3] au pays ont considérablement diminué entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980. Ce changement était attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment la plus grande efficacité et la plus grande disponibilité des moyens de contraception ainsi que la plus grande participation des femmes aux études supérieures et à la population active. Les taux de fécondité sont demeurés relativement stables entre le début des années 1980 et le début des années 2010, avant d'entamer un nouveau déclin. Entre 2015 et 2025, le taux de fécondité au Nouveau-Brunswick est passé de 1,54 à 1,21.

Figure 9 : Taux de fécondité par année

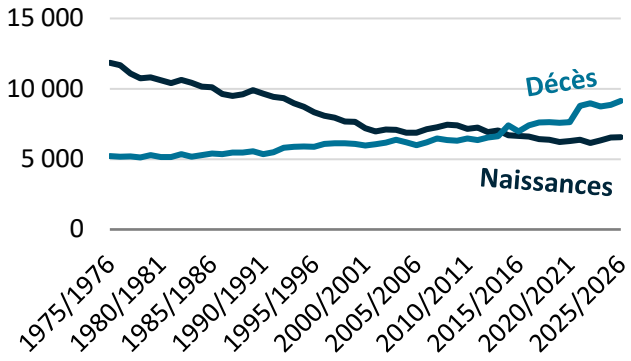


Malgré la baisse des taux de fécondité, le nombre de naissances dans la province tend à augmenter légèrement en raison du nombre croissant de femmes âgées de 20 à 44 ans. Entre juillet 2025 et juillet 2026, 6 565 bébés sont nés au Nouveau-Brunswick. Ce total représente une augmentation de 0,4 % par rapport à la période précédente de 12 mois; cependant, il reste inférieur de 8,1 % au niveau de 2010-2011 et de 44,6 % au niveau de 1975-1976.

[2] Source(s) : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0008, 17-10-0015, 17-10-0014 et 17-10-0022.

[3] Le taux de fécondité représente une estimation du nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnera naissance au cours de sa vie.

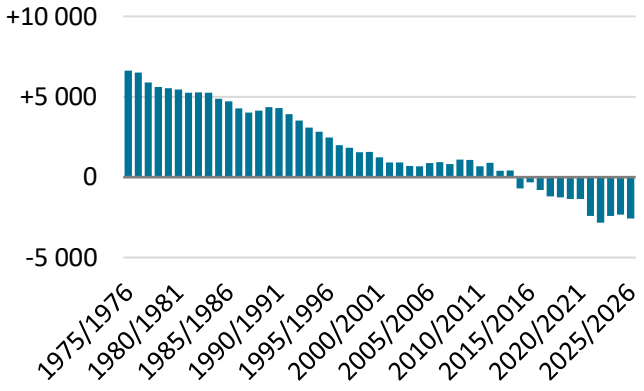
Figure 10 : Naissances et décès – Nouveau-Brunswick



Entre-temps, à cause du passage des générations du baby-boom et d'avant le baby-boom dans la catégorie des aînés, le nombre de décès dans la province a considérablement augmenté au cours des dernières années. Entre juillet 2025 et juillet 2026, 9 139 décès ont été enregistrés dans la province, soit une hausse de 41,3 % par rapport à 2010-2011 et de 75 % par rapport à 1975-1976.

Le nombre de décès dans la province dépasse maintenant le nombre de naissances depuis douze années consécutives, écart qui devrait continuer à se creuser. En 2025-2026, quatre autres provinces ont également vu le nombre de décès dépasser celui des naissances, soit Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec.

Figure 11 : Variation naturelle de la population (les naissances moins les décès) – Nouveau-Brunswick



Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond aux déplacements de la population d'une province ou d'un territoire vers un autre, associés à un changement permanent de lieu de résidence.

Au cours des vingt-cinq années écoulées entre le 1er juillet 1991 et le 30 juin 2016, un total de 304 821 personnes ont quitté le Nouveau-Brunswick pour s'installer dans une autre province ou un autre territoire, tandis que seulement 268 639 personnes ont quitté une autre province ou un autre territoire pour s'établir au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick a donc affiché une perte nette de 36 182 personnes au profit d'un endroit ailleurs au Canada (moyenne de 1 447 personnes par année). La majeure partie des pertes interprovinciales est survenue parmi les jeunes.

Contrairement à ces tendances à long terme, le Nouveau-Brunswick a accueilli un total net de 32 471 personnes venant d'autres provinces ou territoires au cours des 10 dernières années (du 1er juillet 2016 au 30 juin 2026), soit une moyenne de 3 247 personnes par année. Cette période d'importants gains démographiques interprovinciaux semble arriver à son terme, les nombres d'immigrants et d'émigrants ayant été relativement égaux entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026.

Figure 12 : Migration interprovinciale – Nouveau-Brunswick

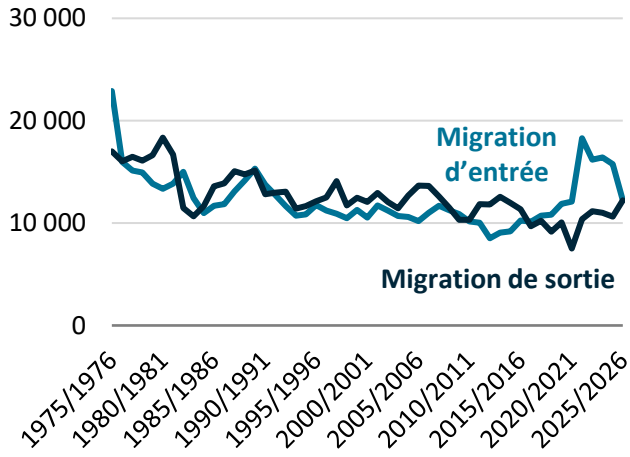


Figure 13 : Migration interprovinciale nette (les entrants moins les sortants) par année – Nouveau-Brunswick

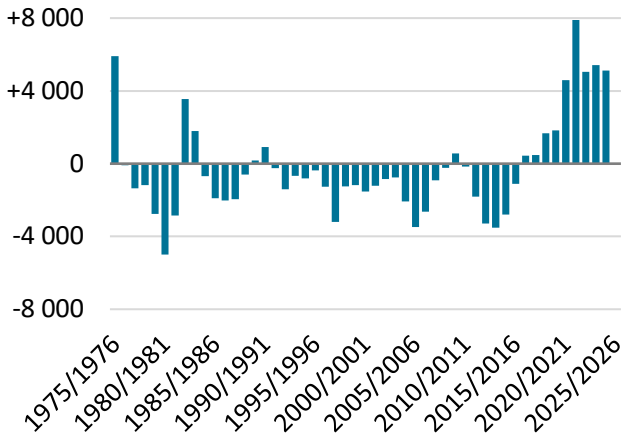


Figure 14 : Migration interprovinciale par groupe d'âge et par sexe – Nouveau-Brunswick – 1er juillet 2016 au 30 juin 2026 (totaux sur 10 ans)

Groupe	Hommes	Femmes	Total
Entrants	**68 595**	**65 915**	**134 510**
De 0 à 17 ans	13 741	13 038	26 779
De 18 à 29 ans	19 058	17 747	36 805
De 30 à 49 ans	20 068	19 010	39 078
50 ans et plus	15 728	16 120	31 848
Sortants	**51 483**	**50 556**	**102 039**
De 0 à 17 ans	10 095	9 787	19 882
De 18 à 29 ans	16 363	15 990	32 353
De 30 à 49 ans	16 509	15 269	31 778
50 ans et plus	8 516	9 510	18 026
Migration nette	**+17 112**	**+15 359**	**+32 471**
De 0 à 17 ans	+3 646	+3 251	+6 897
De 18 à 29 ans	+2 695	+1 757	+4 452
De 30 à 49 ans	+3 559	+3 741	+7 300
50 ans et plus	+7 212	+6 610	+13 822

Cette récente évolution est principalement due à l'augmentation de l'immigration en provenance de l'Ontario, une tendance largement attribuable aux facteurs socioéconomiques résultant de la pandémie de COVID-19 et aux coûts de logement relativement abordables dans la province. Cependant, comme l'écart entre les coûts du logement dans les deux provinces commence à se réduire, l'afflux d'Ontariens vers le Nouveau-Brunswick a commencé à ralentir.

Figure 15 : Migration nette de l'Ontario vers le Nouveau-Brunswick par année

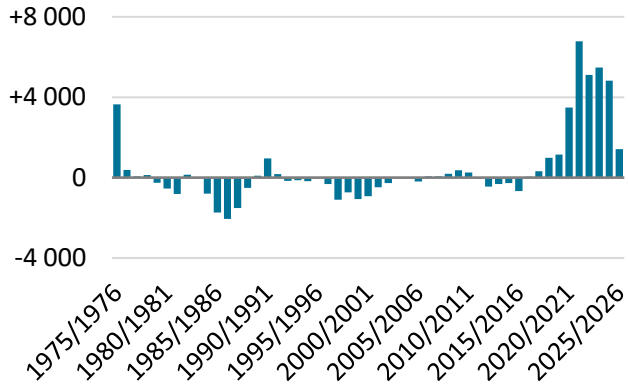


Figure 16 : Migration interprovinciale en provenance et à destination du Nouveau-Brunswick par province – 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

Province	Vers le N.-B.	Depuis le N.-B.	Nette
Ont.	5 070	3 657	**+1 413**
T.-N.-L.	470	338	**+132**
Man.	287	156	**+131**
Î.-P.-É.	396	316	**+80**
T.N.-O.	37	12	**+25**
Sask.	156	141	**+15**
Nt	63	65	**-2**
Yn	36	42	**-6**
C.-B.	785	966	**-181**
Qc	2 002	2 375	**-373**
N.-É.	1 690	2 206	**-516**
Alb.	1 226	1 961	**-735**

Migration internationale

La migration internationale correspond aux déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, associés à un changement du lieu habituel de résidence. Elle peut être répartie en trois catégories :

- l'immigration (p. ex. personnes à qui le Canada accorde le statut de résident permanent);
- la variation du nombre de résidents temporaires (p. ex. étudiants étrangers, travailleurs étrangers temporaires, etc.);
- l'émigration (p. ex. personnes qui quittent le Canada pour s'établir dans un autre pays).

Bien que les niveaux de migration internationale au Nouveau-Brunswick aient été historiquement assez bas, ils ont connu une augmentation marquée au cours des dernières années et sont désormais largement responsables de la croissance démographique de la province. Entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026, un total net de 11 402 personnes ont quitté leur pays pour s'installer au Nouveau-Brunswick. Même si cela représente une baisse importante par rapport aux niveaux observés au cours des trois dernières années, il s'agit néanmoins d'un des totaux les plus élevés jamais enregistrés dans la province. Ce total comprend :

- 10 205 immigrants ayant obtenu leur statut de résident permanent;
- une augmentation nette de 1 521 résidents temporaires dans la province;
- une perte nette de 324 personnes due à l'émigration (au total, 629 résidents du Nouveau-Brunswick sont partis vers d'autres pays, tandis que 305 Canadiens ont quitté des pays étrangers pour revenir au Nouveau-Brunswick).

Ces valeurs (particulièrement les résidents temporaires) pourraient encore diminuer en 2026-2027 en raison des réductions des niveaux de migration internationale imposées par le gouvernement fédéral.

Figure 17 : Immigrants (résidents permanents) admis par année – Nouveau-Brunswick

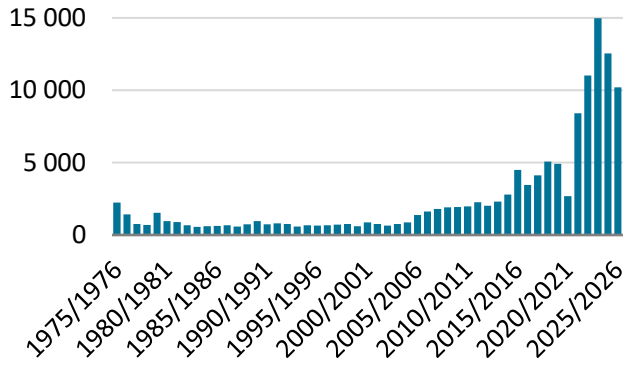


Figure 18 : Variation nette des résidents temporaires par année – Nouveau-Brunswick

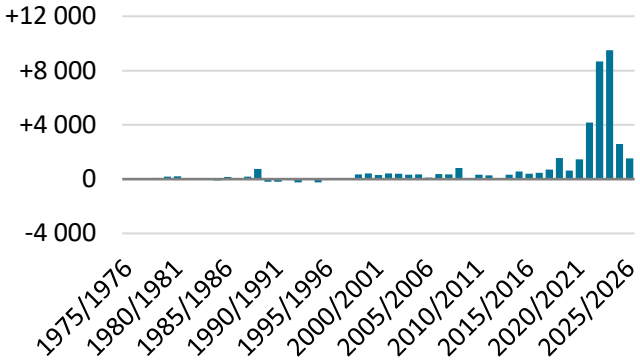


Figure 19 : Migration internationale par année – Nouveau-Brunswick

Année	Immigration	Nombre net de résidents temporaires	Émigration nette
2015-16	4 500	+393	-393
2016-17	3 459	+467	-243
2017-18	4 116	+707	-379
2018-19	5 076	+1 556	-208
2019-20	4 910	+639	-36
2020-21	2 688	+1 467	-77
2021-22	8 410	+4 170	-284
2022-23	11 021	+8 671	-560
2023-24	14 975	+9 498	-311
2024-25	12 538	+2 587	-320
2025-26	10 205	+1 521	-324

Estimations démographiques infraprovinciales[4]

Remarque : Les estimations démographiques infraprovinciales pour 2026 seront publiées au début de 2027.

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique du Nouveau-Brunswick s'est largement concentrée à Moncton et à Fredericton et leurs environs et, dans une moindre mesure, à Saint John. Cette tendance s'explique principalement par le plus grand nombre de possibilités d'emploi dans ces centres, et se traduit par une hausse des niveaux d'immigration et de l'afflux de résidents d'autres régions de la province. De plus, en raison de leur population relativement jeune, ces régions enregistrent plus de naissances et moins de décès que les collectivités rurales.

Jusqu'à ces dernières années, la plupart des collectivités hors de ces centres affichaient une croissance démographique faible, voire nulle, et beaucoup ont même enregistré un déclin de population. Néanmoins, s'il est vrai que la croissance démographique continue d'être concentrée dans les grandes villes et leurs environs, certaines collectivités rurales ont aussi observé une croissance démographique d'intensité moyenne à élevée au cours des dernières années. Cette évolution s'explique en grande partie par une immigration exceptionnellement élevée en provenance de l'Ontario.

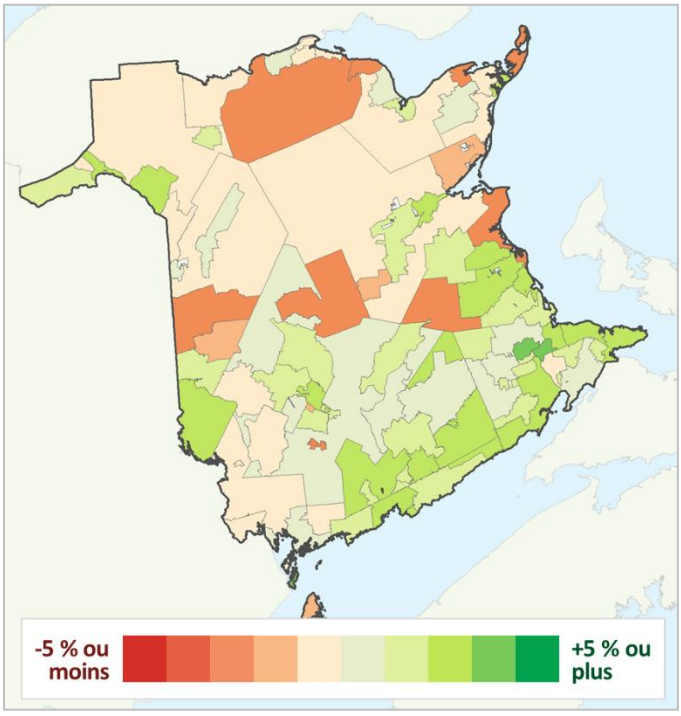
Les collectivités ayant connu la plus forte croissance entre le 1er juillet 2024 et le 1er juillet 2025 comprennent notamment :

- Île Campobello : +4,1 % (948 à 987)
- Dieppe : +4,0 % (35 543 à 36 959)
- Moncton : +3,7 % (99 414 à 103 056)
- Esgenoôpetitj : +3,0 % (1 288 à 1 326)
- Shediac : +2,9 % (12 934 à 13 309)
- Shippagan : +2,7 % (5 237 à 5 378)
- Sussex : +2,5 % (6 509 à 6 674)
- Beaurivage : +2,5 % (6 626 à 6 790)

En revanche, les collectivités suivantes ont enregistré des baisses importantes de leur population au cours de la même période :

- Tobique : -3,9 % (1 084 à 1 042)
- Haute-Miramichi : -2,4 % (2 276 à 2 222)
- District rural de la Péninsule acadienne : -2,4 % (551 à 538)
- Fredericton Junction : -2,3 % (787 à 769)
- District rural de Kent : -1,6 % (3 933 à 3 869)
- Carleton-Nord : -1,4 % (9 542 à 9 408)
- Rivière-du-Nord : -1,3 % (3 727 à 3 678)
- Belledune : -1,3 % (1 397 à 1 379)

Figure 20 : Variation de la population par municipalité ou district rural – Nouveau-Brunswick – juillet 2024 à juillet 2025



[4] Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (commande de données personnalisées).

Figure 21 : Population par commission de services régionaux (CSR) – Nouveau-Brunswick

Région	Population en juillet 2025	Variation sur 1 an (%)	Variation sur 1 an (total)	Variation sur 5 ans (%)	Variation sur 5 ans (total)
CSR 1 (Nord-Ouest)	48 519	+1,1 %	+507	+6,2 %	+2 850
CSR 2 (Restigouche)	26 110	+0,0 %	+6	+1,8 %	+452
CSR 3 (Chaleur)	36 448	+0,5 %	+172	+4,2 %	+1 467
CSR 4 (Péninsule acadienne)	48 329	-0,1 %	-65	+1,9 %	+907
CSR 5 (Grand Miramichi)	39 849	+0,4 %	+174	+6,2 %	+2 329
CSR 6 (Kent)	38 716	+1,0 %	+386	+9,1 %	+3 227
CSR 7 (Sud-Est)	234 863	+2,7 %	+6 153	+21,6 %	+41 747
CSR 8 (Kings)	22 465	+1,4 %	+317	+7,2 %	+1 517
CSR 9 (Fundy)	141 281	+1,2 %	+1 728	+9,3 %	+12 079
CSR 10 (Sud-Ouest)	30 335	+0,1 %	+37	+5,7 %	+1 642
CSR 11 (Capitale)	156 131	+1,3 %	+2 021	+11,6 %	+16 265
CSR 12 (Western Valley)	37 269	-0,1 %	-51	+4,0 %	+1 429

Figure 22 : Carte des commissions de services régionaux du Nouveau-Brunswick

